PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné, Michel Deslauriers, Directeur des travaux publics, Greffier-trésorier adjoint et Directeur général adjoint de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil le 12 mai 2025 à 19h30 à la salle du conseil au 125, 12e Rue, Ferme-Neuve. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 351, 8e Rue (lot : 5 091 455)
Demande de dérogation mineure (2025-0089) au 351, 8e Rue, lot 5 091 455, qui a pour objet de régulariser en zone RES-11:

- L'emplacement du bâtiment principal qui se situe à 1.60 mètre de la ligne latérale droite au lieu de 2 mètres.

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.23 article 7.2.1 et la grille des spécifications.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande lors de la séance du 12 mai 2025.

Donné à Ferme-Neuve, ce 23e jour du mois d'avril deux mille vingt-cinq.

Michel Deslauriers,
Directeur des travaux publics, Greffier-trésorier adjoint et
Directeur général adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussigné, Michel Deslauriers, Directeur des travaux publics, Greffier-trésorier et Directeur général adjoint demeurant à Ferme-Neuve, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 23 avril 2025.
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 23 avril 2025.

Michel Deslauriers,
Directeur des travaux publics, Greffier-trésorier adjoint et
Directeur général adjoint